Club Entretion et Gestion de Patrimoine (EGP)

Le réseau routier des collectivités constitue un patrimoine de grande valeur qui participe à leur développement économique. Dans le contexte budgétaire actuel, il est donc essentiel de préserver ce patrimoine. Le club Entretien et Gestion du Patrimoine (EGP) a pour objectif d'échanger sur les pratiques des gestionnaires et de présenter les méthodes, outils et techniques adaptées à une optimisation des moyens.
En 2019, le club s'est réuni à 2 reprises au Cerema Méditerranée, le 26 mars et le 17 octobre. Les thèmes proposés ont permis d'échanger sur plusieurs sujets en alternant présentations techniques et retours d'expériences : les outils innovants d'auscultation de chaussées, une nouvelle méthodologie de gestion du réseau routier secondaire (le projet GERESE), l'évaluation du réseau de la métropole de Nice. Ces réunions ont permis également d'avoir des présentations d'acteurs privés (COLAS, EUROVIA et IMMEGRGIS) sur les techniques routières innovantes et les outils de gestion d'un patrimoine.
Pour 2020, la première réunion du club se tiendra le 17 mars au Cerema Méditerranée. A cette occasion, d'autres entreprises routières seront sollicitées pour présenter leurs innovations en matière de techniques d'entretien et des échanges se feront sur les thèmes des matériaux adaptés aux piste cyclable et de l'approche performancielle dans le domaine des travaux de chaussées.

Enfin, il est prévu en lien avec Route de France l'organisation d'une journée technique intitulée « Quels moyens consacrer à l'entretien de la voirie à faible trafic ?».

OUVRAGES D'ART

Le club OA traite des ponts, des murs mais aussi des ouvrages maritimes et plus généralement des ouvrages de génie civil. Il se réunit en général 2 fois par an. Il est ouvert, sur la zone d'action du Cerema Méditerranée, aux agents des services du ministère, des collectivités territoriales, des ports (GPMM et arsenal de Toulon), des sociétés d'autoroute. Il est co-animé par le Cerema et le Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales.
En 2019, le club OA s'est réuni le 21 novembre. Il a été accueilli par le Conseil Départemental de l'Hérault à Montagnac et a permis à la cinquantaine de participants de visiter le pont suspendu sur l'Hérault au Canet. Il aura été l'occasion de faire le point sur les actualités du domaine OA, et, après le tragique effondrement du pont de Cesssenon, de présenter les techniques et d'échanger sur l'entretien et la surveillance des ponts suspendus.
En 2020 le club prévoit de se réunir en mai à Mende pour évoquer les missions d'AMO et de présenter une technique de pont innovante : la double action mixte mise en œuvre sur le viaduc du Lot en cours de construction (première en France). Une seconde réunion est envisagée en novembre. Le lieu d'accueil et les sujets à traiter restent à fixer.
Une journée technique a eu lieu le 30 janvier au Cerema Méditerranée sur les buses métalliques. Une seconde pourrait être organisée en fin d'année ou début 2021 sur le thème de l'innovation dans le domaine des OA.

MOBILITÉ

Fin 2018, il avait été prévu la remise en route d'un club Mobilité, co-animé par le Cerema Méditerranée et la métropole Aix-Marseille-Provence. L'objectif était de rassembler des représentants des collectivités territoriales (régions, départements, métropoles et agglomérations) et des services déconcentrés de l'État pour échanger sur des sujets d'actualités. Par exemple, une première journée devait porter sur l'apport des nouveaux services à la mobilité en fonction de la diversité des territoires : transport à la demande, covoiturage, véhicules partagés… Il n'a pas été possible d'organiser ce club en 2019.
La thématique bénéficie d'une animation déjà forte. L'Observatoire Régional des Transports PACA organise des journées techniques régulièrement. Le Cerema fait partie du comité scientifique de l'ORT. Il intervient également à la demande de l'ORT sur des sujets précis, comme ce fut le cas pour la journée du 10 décembre sur « Big data et révolution numérique ».
Par ailleurs, le Cerema a co-organisé différentes journées techniques :

- une journée Mobilité 3.0 avec l'ATEC-ITS France, le Ministère de la Transition écologique et solidaire, le 20 juin 2019,
- une journée Contrôle Sanction des voies réservées et des ZFE avec la Mission du Préfet Bartolt, le 28 novembre 2019.

RISQUES

Comme chaque année, la CoTITA Méditerranée a organisé en 2019 deux journées techniques sur les risques :

- la journée « risques et territoires » en juin a porté sur la vulnérabilité des territoires et de l'habitat
- la journée « gestion de crise : faire face à une inondation » a eu lieu en décembre

Pour 2020 deux nouvelles journées techniques « gestion de crise » et « risques et territoires » seront organisées.

Club Risques Rocheux

Le club risque rocheux rassemble des gestionnaires confrontés au risque rocheux provenant de plusieurs régions (PACA, Auvergne-Rhône-Alpes, Occitanie). Il regroupe des conseils départementaux, des métropoles, des établissements publics et grandes entreprises (SNCF, EDF) ainsi que les DIR. Il a pour objectif d'être un lieu d'échanges sur les pratiques des acteurs en charge de la gestion du risque rocheux affectant leurs infrastructures et patrimoines. Il a vocation également à faire émerger des actions en termes de développements méthodologiques, comme le guide de prise en compte de la biodiversité dans la conception et la mise en œuvre des ouvrages de protection contre les chutes de blocs, qui fait l'objet d'un partenariat entre le Cerema et certains des participants au club.
En 2019, une seule réunion a pu être organisée en juin. Une trentaine de participants ont pu échanger et profiter de présentations autour de thématiques techniques (minage en falaise), méthodologiques (avancées du projet national C2ROP), ou opérationnelles (contraintes d'exploitation à prendre en compte dans la gestion des risques rocheux).

BATIMENT - ENERGIE

En 2019, la CoTITA a organisé une journée technique le 12 décembre sur la mise en oeuvre du plan de rénovation énergétique des bâtiments publics.

Graphisme Service Communication/Cerema Méditerranée - janvier 2020

CoTITA MÉDITERRANÉE
ACTIVITÉ 2019 ET PERSPECTIVES 2020

Présentation de la CoTITA Méditerranée

La CoTITA Méditerranée est l'une des 8 conférences techniques interdépartementales des transports et de l'aménagement mises en place en 2007. Co-présidée par un membre de l'association des directeurs de services techniques départementaux et par la directrice territoriale Méditerranée, cette instance interrégionale de coopération technique favorise la rencontre, les échanges et la co-production technique entre les services de l'État, les collectivités, le milieu professionnel et le Cerema dans tous les domaines de politiques publiques du ministère de la transition écologique et solidaire et du ministère de la cohésion des territoires :

- Expertise et ingénierie territoriale
- Bâtiment
- Mobilités
- Infrastructures de transport
- Envionnement et risques
- Mer et littoral

La CoTITA s'investit dans tous les champs d'action du Cerema par l'animation de 10 clubs métiers qui se réunissent régulièrement et l'organisation d'une dizaine de journées techniques programmées annuellement.

La conférence annuelle plénière 2019

La CoTITA Méditerranée n'a pas tenu sa conférence plénière annuelle à Aix-En-Provence en 2019.

Quelques chiffres clés pour 2019

9	journées techniques organisées sous l'égide de la CoTITA Méditerranée rassemblant
84	participants en moyenne
90%	des journées techniques sur des champs « hors route » témoignant de l'ouverture de la CoTITA Méditerranée
12	réunions des clubs métiers ont eu lieu en 2019 (avec par exemple 17 participants au club des labos départementaux le 4/11/2019)

ENVIRONNEMENT

En 2019, deux journées techniques ont été organisées :

- la journée Territoires maritimes et littoraux à valeur d'expérience (TLMVE) en partenariat avec le Ministère de la Transition écologique et solidaire ainsi que la Région Sud portait sur la croisière, les ports de plaisance ainsi que la surfréquentation touristique.
- la journée Les territoires littoraux en transition face au changement climatique en partenariat avec l'ADEME a permis de traiter l'aménagement urbain et des infrastructures portuaires, de la gestion du littoral et du trait de côte de la sobriété énergétique et du développement des énergies renouvelables.

Pour 2019, la COTITA envisage l'organisation d'une journée technique traitant des sujets liés à l'environnement, à la préservation de la nature ou à la prise en compte des énergies renouvellables dans les projets d'aménagement.

CONCEPTION ROUTIERE

Le Club des Concepteurs Routiers (CCR) propose des journées d'échanges sur les aménagements routiers et plus particulièrement sur leurs processus d'élaboration. A destination des services maîtrises d'ouvrage et maîtrises d'œuvre de l'Etat et des collectivités territoriales (conseils départementaux et métropoles), il permet de créer des lieux de dialogue afin de partager des préoccupations locales, d'échanger sur les pratiques, de capitaliser des expériences innovantes. Un comité d'animation composé du Cerema Méditerranée, de la DIRMED, de la DREAL PACA, de la DREAL Occitanie, du CD05, du CD66 et du CD13 se réunit régulièrement pour organiser les journées du club.

En 2019, le Club des Concepteurs a organisé une journée technique intitulée : Quelles évolutions dans la méthodologie de conception des projets routiers ?
Cette journée avait pour but de présenter les derniers référentiels publiés : guide visibilité, catalogue des types de routes, des guides sur les aménagements de voies structurantes d'agglomération (VRTC, VA…), des outils pour l'aménagement des infrastructures sur les différents types de réseaux (aménagement des intersections, des fortes pentes…).
Dans la continuité de cette journée, une session de formation sur le guide visibilité, ouverte à un large public (Service de l'État, collectivités, autoroutiers et bureaux d'étude) a été organisée au mois de juin 2019.
Pour 2020, le club prévoit deux réunions qui porteront sur des points d'actualités (Loi mobilité, les aménagements cyclables, les évolutions réglementaires en matière de procédures environnementales…).

EXPLOITATION - SECURITE

Ce domaine rassemble l'activité de 5 clubs, se réunissant chacun une à deux fois par an. Ils rassemblent des participants des collectivités (conseils départementaux, métropoles et grandes agglomérations), services de l'État (DDI, DDT, DREAL, DIR, MARRN, CVRH, ENTE), sociétés concessionnaires d'autoroutes (Escota, ASF), Ifsttar…

Club Sécurité Routière (SR)

Le club Sécurité Routière s'adresse aux responsables Sécurité Routière des collectivités et des services de l'État. Il est co-animé par le Cerema, le conseil départemental des Bouches du Rhône et la DDTM de l'Hérault. Le club s'est réuni le 10 décembre 2019 à l'ENTE d'Aix en Provence pour échanger principalement sur la thématique des démarches de sécurité routière des infrastructures, entre retours d'expériences locales (CD34, Nouvelle Calédonie et CD33), présentations des récentes publications du Cerema, développement de partenariats avec les collectivités, méthodologie pour la politique de déploiement des radars leurres sur une métropole, démarche Collectivité pour la mise en conformité des ralentisseurs et expérimentations PP3D et Flowell (Colas).
En réponse aux attentes exprimées par le club, le Cerema a réalisé une troisième session de formation initiale en Sécurité Routière, à destination des agents des collectivités, du 18 au 22 novembre 2019 au Cerema à Aix en Provence.
Une formation sur les Dispositifs de Retenue Routiers a également été réalisée sur 2 jours du 21 au 22 mai 2019 au Cerema à Aix en Provence, et une autre formation a été réalisée également à Nice pour les agents du CD06 du 14 au 15 octobre 2019.
Une formation sur les inspections de sécurité des passages à niveau a été réalisée par le Cerema à Aix en Provence le 22 octobre 2019.

Pour 2020, le club prévoit 1 ou 2 réunions. Les sujets pourront porter sur les démarches de sécurité routière pour les collectivités et services de l'état, les évolutions de la méthodologie de la démarche SURE, le projet FLAM (Facteurs liés aux accidents mortels), sécurité et plantations d'alignement, évaluation de l'expérimentation de la circulation interfile des 2RM (CIF), des retours d'expérience des départements, les projets de partenariat avec les collectivités, les besoins en formation, actualités, etc...
Une nouvelle session de formation initiale Sécurité Routière pour les Collectivités pourra être envisagée au 2e semestre 2020, sur une durée de 5 jours, ainsi que d'autres formations sur des approfondissements de certaines thématiques (Dispositifs de Retenue Routiers sur 2 jours, ...).
Des journées de formation « vélo », « Construire votre politique cyclable », sont également proposées par le Cerema aux collectivités, avec un programme à la carte adapté aux besoins de chaque collectivité, sur 1, 2 ou 3 jours (déjà programmé CD06 2x2 jours et Ville d'Aix en Pce 2 jours, l'Ile de La Réunion, Sète, Albi ...).

Club - Outils accidents

L'Observatoire national interministériel de la sécurité routière (ONISR) a entrepris le développement d'une nouvelle application, Web, dénommée «TRAxy».
Ce développement a débuté en juin 2017, avec une livraison complète prévue en novembre 2020.
Au vu de la méthode de développement, toutes les 5 semaines, une nouvelle version est livrée, et testée par le réseau des points d'appui régionaux du Cerema.
Depuis septembre 2019, une version relativement stable a été mise à disposition des observatoires départementaux de sécurité routière (ODSR) qui ont la responsabilité de la base accidents de leur département.
En 2019, 3 ateliers de «mise en pratique» ont été réalisés auprès des ODSR de la zone de la DTerMed (le 8 octobre à Montpellier, et les 5 novembre puis 13 décembre à Aix en Provence).
Hormis les ODSR, le Conseil Départemental 06 et la ville de Montpellier ont également un accès et on pu participer à un des atelier.
L'application sera ouverte aux collectivités dans les prochains mois. Des ateliers seront organisés au second semestre 2020 pour leur permettre une prise en main rapide de ce nouvel outil.

Club Réseau Métier Équipements de la Route (RMER)

Le club RMER, animé par le Cerema, rassemble les chargés d'études en équipements de la route. Il traite principalement des sujets en lien avec la sécurité au travers de la signalisation (verticale de police et marquage), les dispositifs de retenue et autres équipements de la route.
En 2019, le club s'est réuni deux fois, le 26 mars et le 19 septembre pour aborder des sujets variés : actualités des services, retour et échanges sur les guides Cerema, évolutions de la réglementation et des normes, diagnostic des portiques et hauts mats (MNCA), réflexions sur le marquage lumineux (Cerema), la mise en place d'un référentiel départemental des aménagements de sécurité routière (CD38), les besoins et possibilités de formations en sécurité routière et sur les équipements de la route.
Une formation sur les Dispositifs de Retenue Routiers a été réalisée par le Cerema sur 2 jours du 21 au 22 mai 2019 au Cerema à Aix en Provence, et a été réalisée également à Nice pour les agents du CD06 du 14 au 15 octobre 2019.
Le Cerema proposera une nouvelle session de formation sur les dispositifs de retenue sur 2 jours, programmée au 2e semestre 2020, et une formation initiale sécurité routière au 2e semestre 2020 d'une durée de 5 jours au Cerema à Aix en Provence.
Pour 2020, le club prévoit l'organisation de deux réunions. La prochaine aura lieu le 26 mars 2020 au Cerema Méditerranée, en commun avec le club Signalisation de Direction et la 2e réunion sera programmée en septembre ou octobre 2020.

Club Signalisation de direction (SD)

Le club SD est destiné aux chargés d'études en signalisation de repérage. Il est co-animé par le Cerema et la DIRMed.
En 2019, le club s'est réuni le 26 mars et le 19 septembre au Cerema à Aix en Provence, club commun SD/ RMER. Un point d'avancement des schémas directeur en cours (SDD, SDA et SDI) est systématiquement fait en réunion, ainsi qu'un point sur les actualités réglementaires et sujets divers.
Lors de la réunion du 26 mars 2019 la métropole MNCA a présenté la démarche sur la surveillance des portiques, potences et haut-mâts (PPHM), le Cerema a présenté la synthèse des réflexions menées sur la corrélation entre la signalisation de direction et les systèmes de navigation embarqués et le CD38 a présenté le Schéma directeur de signalisation d'itinéraire des voies structurantes d'agglomération de Lyon.
La réunion du 19 septembre 2019 a fait l'objet d'une présentation par le Cerema des modifications de l'arrêté RNER, suite à l'arrêté du 04 juillet 2019, et le CD38 a détaillé le Référentiel départemental des aménagements de sécurité routière.
Pour 2020, le club prévoit de maintenir son rythme de 2 réunions. La prochaine est prévue le 26 mars 2020 au Cerema Méditerranée et la 2e réunion sera programmée en septembre ou octobre 2020.

Club Exploitation, Information, Systèmes (EIS)

Le club Exploitation, Information, Systèmes (EIS) a pour objectif de favoriser les échanges d'expérience sur les thématiques de l'exploitation de la route, de l'information routière et sur les systèmes nécessaires au déploiement de ces services. Il rassemble l'ensemble des exploitants routiers (conseils départementaux et plus généralement collectivités territoriales gestionnaires de réseaux routiers, Directions Interdépartementales des Routes, sociétés concessionnaires d'autoroutes) et est co-animé par le conseil départemental des Bouches-du-Rhône et le Cerema.
En 2019, le club EIS a été accueilli par le Conseil Départemental de Vaucluse pour une rencontre qui s'est tenue le 21 mars. Cette journée a rassemblé une quarantaine de participants pour des présentations, des témoignages sur les pratiques et des échanges sur les thématiques de l'entretien des dépendances vertes et du patrouillage.
Une seconde réunion avait initialement été envisagée en octobre, mais a dû être reportée au premier trimestre 2020. Elle a été reprogrammée le 12 mars au Cerema.

ENTRETIEN

Club des Laboratoires Départementaux

Le club des laboratoires départementaux rassemble les laboratoires départementaux de la zone d'action du Cerema Méditerranée. Il est également ouvert aux départements sans laboratoires et à d'autres départements hors zone (Ardèche, Aveyron, Haute-Garonne, etc.).
En 2019, le club aura tenu une réunion, le 4 novembre. Elle a été consacrée d'une part à la présentation de la nouvelle offre de formation du Cerema Méditerranée concernant les chargés d'essais laboratoire routier dans les domaines des chaussées et des terrassements. Il a ensuite été présenté l'acceptabilité environnementale concernant les matériaux alternatifs en technique routière, ainsi que l'ensemble des guides associés. Cette présentation a été suivie d'une visite du site OGD Biocentre (site producteur de matériaux alternatifs) et d'échanges sur les thématiques suivantes : types de chantier rencontrés, freins et leviers de l'activité, attente vis-à-vis des maîtres d'ouvrage public, etc.
Pour 2020, le club prévoit deux réunions, dont les sujets restent à définir. À noter un changement d'animateur en 2020 : Didier JAN, chef du laboratoire d'Aix, passe la main à Philippe ANGELINI, responsable de l'activité terrassements au labo d'Aix.